



Choix de matières pour la classe de S3

(À rendre complété pour le 10.02.2021)

Nom:	
Classe:	

Matières obligatoires I	
	Périodes par semaine
Langue I	4
Langue II	4
Langue III	3
Sciences humaines.....	3
Sciences intégrées.....	4
Éducation physique.....	3
Mathématiques.....	4
Art.....	2
Musique.....2 ou BK.....	3
Religion / Morale.....	2
<input type="checkbox"/> Protestante <input type="checkbox"/> Catholique <input type="checkbox"/> Morale	

Option déjà suivie en S2 et à obligatoirement poursuivre en S3	
	Périodes par semaine
Pas d'option.....	0
ou	
Grec ancien.....	2
<i>(ouvert uniquement aux élèves L1 Grec)</i>	
ou	
Latin.....	2
<hr/>	
Nouvelle option en S3	
	Périodes par semaine
Pas de nouvelle option.....	0
ou	
ICT.....	2
<i>(seulement pour élèves sans Latin ni Grec)</i>	
<hr/>	

Soit 31, soit 32

+

Doit être compris
entre 0 et 2

=

Doit être compris
entre 31 et 34

En signant ce document, je déclare que les informations que j'y ai renseignées sont correctes. Je reconnais avoir lu le document "Options et choix en S3" et comprends qu'aucun changement dans les choix indiqués ci-dessus ne sera accepté pour aucune raison, à quelque date que ce soit.

Karlsruhe,

(Date)

(Signature du représentant légal).....

Choix de matières pour la classe de S3

(À rendre complété pour le 10.02.2021)

Votre enfant est en S2 et va entrer en S3. La répartition des heures de cours de cette année est organisée comme suit :

Matières obligatoires	Périodes par semaine	Notes
Langue I	4	a
Langue II	4	a
Langue III	3	a
Sciences humaines	3	
Sciences intégrées	4	
Éducation physique	3	b
Religion / Morale	2	c
Mathématiques	4	
Art	2	
Musique	2 or 3	
TOTAL	31 or 32	

Matières optionnelles	Périodes par semaine	Notes
Options commencées en S2		
Aucune option	0	
Latin	2	d
Grec ancien	2	e
Nouvelles options en S3		
Aucune nouvelle option	0	
Technologies de l'information et de la communication (ICT)	2	f
TOTAL avec option	31 à 34	

Choix de matières pour la classe de S3

(À rendre complété pour le 10.02.2021)

Notes

- a. Les langues I, II et III sont celles que votre enfant suit actuellement en S2. **Il n'est pas possible de les changer en S3.** Pour les élèves SWALS, la Langue I n'est pas celle de leur section.
- b. Les filles et les garçons sont séparés pendant le cours d'Éducation physique.
- c. Seules les Religions catholique et protestante sont enseignées à l'école. **Il est possible que les cours de Religion ne soient pas dispensés en Français : cela dépend du nombre de demandes.**
- d. **Le choix du cours de Latin engage pour la S2 et la S3. Il n'est pas possible d'arrêter le Latin entre les deux années, sous aucun prétexte et à aucune date. Le choix du Latin n'est pas compatible avec le cours optionnel d'ICT en S3.**
- e. Le cours de Grec ancien est dispensé en Grec moderne : il est donc exclusivement réservé aux élèves qui suivent le cours dans Langue I Grec.
- f. Les élèves qui suivent le cours d'ICT ne peuvent pas être inscrits en Latin.
- g. **Les cours de Musique, d'Art et d'Éducation physique sont dispensés à des groupes mixtes comprenant des élèves des trois sections linguistiques.** Les professeurs utiliseront au moins deux des langues de travail pour s'adresser aux élèves.
- h. **Si un cours est créé avec moins de sept élèves, le nombre de périodes alloué au cours sera réduit suivant les règles officielles.**